



DECISION N° 0 3 2 2 /D/MINRESI/INC/DG/2018 du 23 MAI 2018
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA RESTITUTION
PHOTOGRAMMETRIQUE DE LA COUVERTURE AERIENNE NUMERIQUE DE LA
REGION DU NORD- OUEST DU CAMEROUN SUR 19 000KM2 A L'INSTITUT
NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

- VU la Constitution ;
- VU Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;
- VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ;
- VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
- VU le Décret n°2013/271 du 05 août 2013, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;
- VU La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Public ;
- VU La Circulaire N°004/CAB/PR du 30 décembre 2005, relative l'application du code des Marchés Public ;
- VU La Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018, relative à l'exécution au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs (EPA), des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert
No0001/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2017 du 03 Aout 2017 pour la restitution
photogrammetrique de la couverture aérienne numérique de la région du Nord-
Ouest Cameroun sur 19 000km2 à l'institut national de cartographie;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la restitution photogramétrique de la couverture aérienne numérique de la région du Nord-Ouest du Cameroun sur 19 000km² à l'institut national de cartographie;

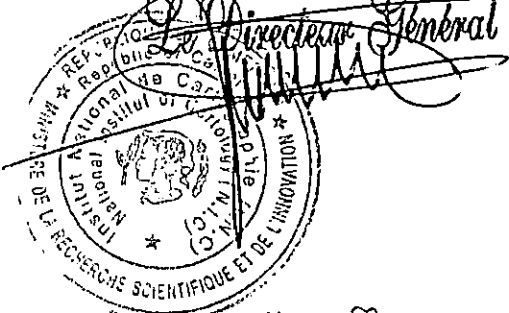
N°	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (FCFA)	Délais d'exécution
LA RESTITUTION PHOTOGRAMMETRIQUE DE LA COUVERTURE AERIENNE NUMERIQUE DE LA REGION DE NORD-OUEST CAMEROUN SUR 19 000KM2	INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE	GROUPEMENT STI/NUMERIX	99 981 943 FCFA	08 mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE, le 23 MAI 2018

AMPLIATIONS :

- DG/INC ;
- ARMP;
- PCIPM;
- ARCHIVES/ CHRONO.



Le Directeur Général

Martin Mbotta Elimbi